

BULLETIN

du
Mouvement Pétain

N° 23



"Geprüft" - Stalag VI/G

15 NOVEMBRE 1943

S O M M A I R E

- Quelques mots sur par KAELIN.
- L'impôt par TAUPAIN.
- Les prisonniers de 70, par PLANTIER.
- Où en sont la transmission des images et la Télévision, par GONON.
- La Mission Scapini nous écrit ...
- L'activité du Mouvement Pétain.
- Communications de l'Homme de Confiance.

QUELQUES MOTS SUR...

J'effleurerai aujourd'hui un mot qui nous effraie un peu, nous Français : le mot : PROPAGANDE.

Il s'agit de la Propagande envisagée par notre chef, le Maréchal. Comment la comprenons-nous ? De différentes façons. Bien souvent, nous lui donnons un sens qui est loin de répondre aux vœux et aux désirs exprimés par le Maréchal. Ne revenons pas sur le passé, car notre regard doit toujours être tourné vers l'avenir, avenir qui se résume en quelques mots : "le Redressement de notre Patrie".

Nous ne connaissons que trop l'action de certains hommes politiques français qui ont pris nettement position en faveur de la Révolution Nationale non pas comme la veut le Maréchal, mais comme ils la désirent eux. Ces hommes, il faut le reconnaître en toute franchise ont réussi en partie dans leur dessein. Ils se sont emparés de ces deux mots chers au Chef de l'Etat mais ils en ont habillé leurs propres conceptions. Aussi, bon nombre de Français se sont-ils détournés de la Révolution Nationale.

Il fallait mettre un terme à l'activité de ces "importuns". Je ne puis mieux faire que de vous citer les termes d'une lettre que le Chef du Secrétariat particulier du Chef de l'Etat nous a adressée le 23 septembre. C'est un rappel à l'ordre :

... "Les prescriptions sur les attributions des services habilités à faire connaître dans les camps l'oeuvre réalisée par le Maréchal et son Gouvernement ... paraissent à nouveau perdues de vue. Sont autorisés à vous envoyer de la documentation le Ministre de l'Information, notamment le Secrétariat général de la Propagande, et la direction du Service des Prisonniers de Guerre, 52, avenue du Maréchal Foch à Lyon, soit directement, soit par

40 B 4055 Res

l'intermédiaire de la Croix-Rouge française ou du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre, maintenant sous l'égide de la Croix-Rouge.

"Ces différents services peuvent vous faire parvenir des directives générales, relatives à la Doctrine du Chef de l'Etat.

.. "Seuls, le Cabinet du Chef de l'Etat et les Services diplomatiques des prisonniers de guerre, en particulier la Délégation à Berlin de la Mission Scapini, sont qualifiés pour vous donner tous renseignements et toutes directives..."

Le problème est nettement posé. En ce qui concerne notre action, nous nous sommes toujours tenus à ces directives. Les brochures de documentation qui nous sont adressées par des organismes autres que ceux indiqués sont soigneusement étudiées avant d'être réparties dans le Stalag.

Je sais, par expérience, à la suite de mes visites, combien sont fondés les doutes du Maréchal. Ne pouvant vous toucher, c'est aux Hommes de Confiance, aux responsables du Mouvement Pétain que j'adresse ces lignes.

Je m'élève formellement contre une propagande qui ne serait pas conforme aux idées du Maréchal et je vous invite vous-mêmes à faire la discrimination.

Je vous demande à tous d'être les fidèles interprètes de l'idéal du Maréchal, exprimé si clairement dans ses Messages.

Je sais que la documentation fait parfois défaut, mais il est de beaucoup préférable que vous interveniez auprès du camp que de rester dans le doute ou - ce qui est plus grave encore - de rechercher auprès d'organismes non reconnus des renseignements qui n'offrent pas toute garantie d'objectivité.

Le travail de préparation que nous avons à accomplir derrière les barbelés est énorme, mais il ne faut pas se décourager. Nous devons toujours aller de l'avant et comprendre davantage chaque jour la nécessité de la Révolution Nationale.

Pour travailler en parfaite communion d'idées avec le Maréchal, étudions ses Messages où il a exprimé si clairement et si nettement ce qu'il attend et ce qu'il veut donner à chaque Français. Dans chaque phrase, il y a de l'action. Les Messages représentent pour nous la documentation la plus importante.

Je citerai ce passage, extrait du Discours aux Préfets du 1/2/42: "Les idées exprimées dans mes Messages forment une réserve dans laquelle on trouvera les éléments d'une bonne propagande en faveur de notre redressement."

Contentons-nous de cette phrase, ne cherchons pas ailleurs. Pour certains d'entre nous, cela sera peut-être dur, mais la discipline derrière le Chef est à la base même de notre foi.

La Révolution Nationale ne sera pas un vain mot, si comme base nous nous servons des Messages. Par là, et par là seulement, nous sortirons de l'ornière où nous nous sommes enlisés et nous pourrons assurer le "Redressement de la France", auquel le Maréchal nous convi-

André KAELIN.

L'IMPOT. (SUITE).

CARACTÉRISTIQUE DES IMPÔTS - PRINCIPALES RÈGLES FISCALES

A/ IMPORTANCE DE L'IMPÔT :

L'impôt est devenu la source la plus importante des budgets modernes, l'importance de ceux-ci n'ayant cessé de croître, le poids de l'impôt a parallèlement progressé. Dans un pays comme la France, dont la population active diminue chaque année, alors que les charges croissent sans cesse, le rapport entre le prélèvement de l'Etat et le revenu de chaque citoyen ne peut que devenir écrasant.

B/ PRODUCTIVITE DE L'IMPÔT :

L'importance de l'impôt ne cessant d'augmenter, il exige par cela même d'être productif afin de procurer à l'Etat les amonces ressources dont il a besoin. Cette caractéristique exige :

1.- Une assiette large. En langage fiscal, on entend par assiette l'ensemble des biens, des revenus ou des individus sur lesquels est assis, prélevé l'impôt. Cette assiette dépendra du degré d'évolution économique du pays et surtout de sa richesse au point de vue industriel. (L'impôt sur la production agricole ne peut être que rarement élevé). Cette assiette, pour être large, devra donc frapper le plus grand nombre possible.

2.- Une assiette solide. Il faudra que l'impôt soit assis sur des biens ou des consommations auxquels les contribuables soient très attachés, sans cela l'Etat risque de voir s'amenuiser l'impôt par suite de la désaffection du public pour les produits imposés. Il faudra corrélativement éviter d'imposer trop lourdement certains produits indispensables à la vie en général et à celle des classes pauvres en particulier.

3.- Un taux modéré. Un taux manquant de modération pèsera trop lourdement sur le revenu annuel du contribuable et l'empêchera de se renouveler ; parvenu à un certain degré, l'impôt se dévore de lui-même ! D'autre part, un taux abusif empêche la constitution de l'épargne et favorise la fraude.

C/ L'IMPÔT DOIT GARDER UNE CERTAINE ÉLASTICITÉ.

Si le taux est calculé trop lourdement à l'origine, l'augmentation n'est plus possible ultérieurement.

RÈGLES D'ADAM SMITH. - Les principales règles fiscales ont été fixées par l'économiste Adam SMITH en 4 règles principales que je ne ferai, ici, qu'énumérer :

- 1/- Règle de certitude. Tout dans l'impôt doit être clair et précis : la date du paiement, le mode, la somme à payer, etc ...
- 2/- Règle de commodité. L'impôt doit être perçu à la date et à la manière jugées les plus commodes pour le contribuable.
- 3/- Règle d'Economie. Dans sa perception et son emploi.
- 4/- Règle de Justice. Les contribuables doivent être imposés en proportion du revenu dont ils jouissent. Il est évident que cette dernière règle est la plus importante. C'est la question de l'équité fiscale et c'est de toutes la plus difficile à résoudre. Rd TAUPAIN.

(à suivre)

LES PRISONNIERS DE 70

Que représentaient pour nous jusqu'en 1940 les guerres du passé? Des marches, des batailles, des sièges, des actes de bravoure, des morts et des blessés. Mais les prisonniers? Nous en étions-nous jamais souciés? Hormi quelques chefs illustres, Vercingetorix, Saint Louis, Jean le Bon, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, François Ier et les deux Napoléon, l'histoire couvre d'un voile pudique ceux à qui le sort des armes fut contraire. On sait seulement qu'ils furent esclaves dans l'Antiquité, marchandise à rançon au Moyen-âge, galériens chez les Turcs, abandonnés à la plus noire misère par Napoléon et les Anglais.

La guerre moderne, telle qu'elle s'affirma dès 1854 en Crimée puis en Italie et en Amérique, commença de poser le problème prisonnier. La sensibilité romantique s'émua du sort de ces hommes, toujours plus nombreux, qui n'étaient plus comme jadis des mercenaires, mais bien des conscrits et des citoyens. On sait que la Croix-Rouge est née de la vision atroce du champ de bataille de Solferino. Cinq ans plus tard, le Suisse Dunant obtenait de tous les gouvernements la signature des premiers accords internationaux. Désormais, tous les blessés, même ennemis, seraient sous la protection de la Croix-Rouge. Le mouvement ainsi déclenché devait aboutir à la Convention de Genève de 1929 qui fixa le statut de tous les prisonniers.

En 1870, il n'existait rien de pareil. Le sort des prisonniers valides restait à la merci de la puissance détentrice. La Prusse se trouva aux prises avec une situation toute nouvelle, car ses victorieux éclairs sur la France mirent en son pouvoir des centaines de milliers d'hommes. Au 15 octobre 1870, après deux mois et demi de batailles, la France avait perdu 123.000 prisonniers. Douze jours plus tard la capitulation de Metz livrait à l'adversaire 173.000 soldats. Les campagnes entreprises pendant l'hiver pour la délivrance de Paris nous coûtèrent encore quelques milliers d'hommes, sans compter l'armée de Bourbaki réfugiée et désarmée en Suisse. Le 28 Janvier 1871, intervint l'armistice, transformé le 1er Mars en préliminaires de paix. Le gouvernement français obtint la libération immédiate de plusieurs formations pour réprimer la grande insurrection de la Commune parisienne. Le 10 mai, fut signé le traité de paix définitif. Le reste des prisonniers retrouva la liberté. La captivité n'avait pas duré un an! C'est l'avantage des guerres sans alliances.

Le "Journal des Goncourt" fournit quelques notations bien curieuses au sujet de ces prisonniers de 70. Le 17 septembre, l'auteur rencontra une brave femme éplorée. Son fils blessé était à Dantzig. Il se plaignait du froid et de la faim. "Je lui ai envoyé 40 francs, dit-elle, et il ne les a pas reçus". Admirons la rapidité de la poste en cette époque de transports encore lents. Les premiers combats s'étant livrés en août, en un mois et demi le prisonnier avait eu le temps d'écrire de Dantzig, de recevoir une réponse et d'écrire une seconde fois pour signaler le retard du mandat.

Et le 1er Juillet 1871, voici une description des prisonniers débarquant d'Allemagne à la gare du Nord :

forcé de se coucher par terre et de chercher un peu d'air respirable par les fentes du plancher". A bord du "Bayard", il dut donner tous ses vêtements sauf sa chemise et ses souliers. Le lendemain matin à 4 heures, réveil collectif par inondation ! Au bout de trois jours, ces hommes qui n'avaient plus rien, jouaient aux jonchets avec des brins de paille, aux dames avec des mouchoirs à carreaux et des rondelles de drap, au jacquet avec des dés de savon. Ils vécurent trois mois à fond de cale, nourris de pois et de haricots secs.

"Il y avait une telle vermine dans le trou où nous étions 430 que nous étions obligés d'épouiller les vieux pour qu'ils ne soient pas complètement mangés". Enfin, au bout de trois mois, ils purent monter sur le pont. Ils marchaient à quatre pattes et le grand air les suffoquait. On leur donna de la viande, un dixième de litre de vin et la permission d'acheter -à des prix exorbitants- du chocolat et de menus objets. Mais l'ami de Concourt ajoutait : "C'est drôle, au premier repas que j'ai fait dehors, quand j'ai trouvé une fourchette à côté de mon assiette, il m'a fallu un petit effort de mémoire pour savoir à quoi ça servait !"

Toutes les guerres civiles ont engendré des cruautés identiques. Chaque armée considère l'adversaire comme un ramassis de bandits, de révoltés, ou de bourreaux. Chacun croit incarner la Patrie, la légalité, l'ordre et le Droit. La France a malheureusement connu beaucoup de ces conflits fratricides : le premier en date fut la guerre des Armagnacs et des Bourguignons : elle ensanglanta notre XV^{ème} siècle. Le XVI^{ème} vit les épouvantables Guerres de Religion, le XVII^{ème} la Fronde, le XVIII^{ème} la Vendée, le XIX^{ème} Juin 48 et la Commune.

Nous croyions close à jamais cette ère de folies et de violence. Voilà que depuis près de 10 ans, un vent de haine et de lutte souffle sur la France. Les épreuves de la défaite aggravent la situation. En 40, les publicistes et mémorialistes, comparant les deux guerres 70 - 39 s'étonnaient que le Désastre de Juin n'eût pas suscité une seconde Commune. Ils publiaient seulement que les centres révolutionnaires étaient soumis à la loi martiale. Depuis deux mois sévit ce qu'on appelle une "vague terroriste". Ces meurtres de Français, ces incendies de fermes et de récoltes françaises sont-ils les prodromes d'une nouvelle guerre civile ? On peut le craindre. Nous qui de loir rêvons d'unité de la patrie et d'une renaissance dans la Justice et dans le Meux, nous apprenons ces événements avec une inquiétude croissante. Plus que quiconque nous avons souffert de la guerre. Prisonniers, nous avons touché aux bas-fonds de la pauvreté, de l'abandon et de la mal die. Il nous en est resté une apparente dureté, mais aussi une compréhension plus aigue de la misère des hommes. Nous savons, par expérience, que de la guerre il ne sort rien de bon, ni de grand, ni d'humain. A plus forte raison lorsqu'elle est conduite par la haine !

Notre devoir est de tout faire, maintenant et plus tard, pour nous opposer à toute guerre civile, à tout esprit de guerre civile. Nous ne voulons pas qu'après nous qui avons été des prisonniers protégés, il y en ait d'autres qui soient traités par la fureur partisan comme l'ont été ceux de la Commune de Paris, comme des hors la loi !

André PLANTIER

que le retard dans l'acheminement de vos colis ne leur est en rien imputable. Un wagon de colis qui arrive le matin est expédié le lendemain, quelquefois le soir même sur les Kdos. Les Hommes de Confiance qui auraient l'occasion de venir au Stalag peuvent sans crainte s'arrêter au Service des Colis à Duisdorf où l'Homme de Confiance GOURY ne demande qu'à leur montrer le fonctionnement du service. J'insiste particulièrement sur le zèle et la conscience dans le travail des camarades de ce service qui ne ménagent pas leurs efforts pour que vos colis vous parviennent rapidement.

3.- AUX HOMMES DE CONFIANCE DE KOMMANDOS.

De nombreuses procurations ne parviennent incomplètes et je me vois dans l'obligation de les retourner à leur expéditeur. Il en résulte un retard important qui peut être préjudiciable aux intérêts des camarades. Demandez toutes instructions à vos H. de C. d'Abschnitt qui se feront un plaisir de vous les donner. Faites-moi parvenir vos procurations par l'intermédiaire de vos H. de C. d'Abschnitt.

4.- OUVERTURES DE COMPTES EN BANQUE.

A la demande de plusieurs camarades, je rappelle le moyen utilisable pour les P.G. en vue de déposer leurs économies lorsqu'ils ne les envoient pas à leurs familles.

Le seul procédé à employer est l'ouverture d'un compte en banque. Après avoir fait choix d'une banque, le P.G. doit envoyer à cette dernière, par l'intermédiaire de l'H. de C. du Stalag, une lettre de demande d'ouverture de compte en banque établie sur une lettre réponse habituelle. La demande doit comporter l'état-civil du prisonnier, son adresse habituelle, son adresse de captivité et deux exemplaires de sa signature.

Dès réception de sa lettre, le nécessaire sera fait et le numéro de son compte sera porté à sa connaissance directement.

Les versements sont faits dans les conditions habituelles, le nom du destinataire étant simplement remplacé par celui de la banque et par le numéro du compte.

5.- EXPOSITION PRISONNIERS DE LILLE.

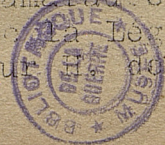
A l'occasion de la clôture de l'exposition "Prisonniers" de LILLE qui, du 15 septembre au 31 octobre, a reçu plus de 120.000 visiteurs, la Maison du Prisonnier du NORD, au nom de tous les Prisonniers libérés du Nord, adresse à tous les prisonniers du Stalag un témoignage d'affection, de sollicitude et de fidélité. Cette exposition a eu pour but d'apporter aux visiteurs la révélation de l'esprit prisonniers et de leur vie en Kommando et au camp.

6.- ETIQUETTES.-

a/- La Légion française des Anciens combattants (service des P.G.) 9, Bd de Russie à VICHY, nous fait connaître qu'il lui est désormais impossible d'honorer les étiquettes qu'elle continue à recevoir de P.G. et qu'elle se voit dans l'obligation de les retourner à l'expéditeur.

b/- Les organisations de la "Légion Française des Combattants" en Zone Sud font savoir qu'il ne leur est pas possible de répondre favorablement aux envois d'étiquettes de P.G. nécessaires, lorsque ceux-ci ne sont pas domiciliés dans le département où se tient l'organisme.

De plus, ces organismes n'acceptent les étiquettes que si elles sont visées par l'H. de C. du Stalag. En conséquence, les camarades nécessaires, désireux d'envoyer des étiquettes à l'organisme de la Légion de leur département devront au préalable les remettre à leur H. de C. d'Abschnitt lequel ne les transmettra.



c/- Aux camarades corses.

Tous les camarades corses sont invités à envoyer une étiquette et une carte réponse à M. l'Abbé François CASTA, 152 cours Gambetta à LYON. Ce dernier, seul prêtre corse, resté en France, serait heureux d'envoyer à ses compatriotes quelques douceurs à l'occasion de la fin d'année.



ACTIVITE DU MOUVEMENT PETAIN

KAELIN A L'ABSCHNITT II.

Après être exceptionnellement resté un dimanche à la Hardthöhe, KAELIN est reparti le 8 Octobre. Le soir même, il était au Kdo 308 HANGELAR et fit son exposé devant un auditoire très compréhensif. Il insista surtout sur l'union à réaliser autour du Maréchal et sur l'idéal qu'il nous propose dans ses messages : "La France sera telle que nous la ferons et c'est à nous Français qu'incombe son redressement". KAELIN est heureux de féliciter ce Kdo qui, dans un bel élan de solidarité, envoie chaque mois un mandat à l'épouse d'un camarade décédé accidentellement.

Le 9, KAELIN arriva à SIEGLAR au 317, assez tôt pour accueillir ses camarades un à un. Devant le Kdo au complet, il parla deux heures durant de notre devoir "Servir, servir la Patrie pour aider notre Chef, Le Maréchal, à la redresser." L'H. de C. ALPHAND pria KAELIN de traiter ensuite : "Vers un ordre nouveau en agriculture". Les camarades furent heureux d'apprendre que le paysan n'était plus délaissé. A tous, KAELIN apporta le souvenir fraternel de leur ancien H. de C. André LAVIAL.

Le 10, il assista à la réunion des H. de C. du sous-abschnitt et gagna le 316 où il avait déjà pris la parole. Il parla d'un ordre nouveau en agriculture", et, le soir, participa à un concert impromptu animé par l'infatigable BOURNEL. Le Kdo boignait dans un air bien français. Le mérite en revient, pour une bonne part, à l'H. de C. MIQUEL.

Le 11, KAELIN se rendit au 312 à LÜLSDORF. Avec l'H. de C. BONNATOUS, il entreprit une vaste randonnée à travers champs pour rendre visite à tous les camarades. Le soir, il fit son exposé et répondit aux questions posées. Il félicite, en outre, les deux camarades qui, au mois de Juin dernier, bien préparés par leur H. de C. subirent avec succès les épreuves du C.E.

Partout, KAELIN a constaté un parfait esprit d'entraide et une compréhension générale de la Révolution Nationale. Il ne peut qu'encourager les camarades : "Vous êtes dans la bonne voie. Continuez !

... A L'ABSCHNITT VI.

Le 15 octobre, KAELIN repartait pour le 544 à Cologne. Il s'entretint longuement avec l'H. de C. QUERUE et plusieurs camarades. Le 217 se joignit après dîner à l'auditoire, afin d'écouter l'exposé du conférencier qui dissipa bien des doutes.

Le 16, KAELIN était au 433, RHEINKASSEL, joli Kdo, bien ordonné grâce à la bonne volonté de tous et de l'H. de C. LEBOURG. Pendant heures, il fit le tour de toutes les questions intéressant la France et la Révolution Nationale.

KAELIN se rendit ensuite au 610 à COLOGNE et eut de longues entretiens avec l'H. de C. CHAMPENOIS et le responsable du M.P. DAVEZAC. L'après-midi, il assista à un match de football où le 610 s'inclina.

très honorablement devant le 624 par 3 buts à 2. Le soir, la réunion fut interrompue par l'alerte, mais reprit à 9 heures. KAELIN traite de la R.N., de la solution du problème franco-allemand préconisé par le Maréchal et des travailleurs civils. Il répondit rapidement à quelques objections. Il félicita aussi TALANDIER, infatigable directeur des Folies UO.

Partout, KAELIN a rappelé cette phrase si vraie du Maréchal : "Le redressement de la France est entre nos mains. Il ne faut pas le chercher ailleurs." Il rencontra de nombreux camarades qui ont connu Roger HOCHÉ au début de la captivité. Tous montrèrent leur joie de la nomination de l'ancien H. de C. du VI/G au poste de Délégué de la Mission SCAPINI. KAELIN remercie et félicite pour leur action et leur dévouement inlassable les H. de C. et les animateurs des Kdos visités.

... A I' ABSCHNITT XI.-

Après 7 kms de footing dans les campagnes de l'Eifel, KAELIN est arrivé tard dans la soirée au Kdo 390 WELLER. Il parla plus de trois heures devant un auditoire pensant exclusivement "Maréchal". Grâce à l'inlassable dévouement de l'H. de C. de l'Abbé MARIE et à la parfaite union, l'esprit Pétain n'est pas un vain mot au 390. Le 23, KAELIN était à ERP, 404. Après de nombreuses et amicales conversations, il fit son exposé qui fut écouté avec une vive attention malgré la fatigue consécutive à l'arrachage des betteraves. Bien des doutes furent levés. Le 24, notre responsable s'arracha avec peine à l'atmosphère du 404 et arriva à 6 heures au 191, LECHENIÖH. Dans un local très accueillant, il fit son exposé, insistant surtout sur l'union demandée par notre Chef le Maréchal : "La France doit par notre travail et notre discipline rayonner à nouveau dans le Monde." Un bel esprit règne dans ce Kdo, grâce au dévouement de l'H. de C. DUFRANE et à la jovialité de quelques camarades dont un Lyonnais ! Le 25, KAELIN arriva au 192 à PINGSHBEI où un portrait dessiné par un camarade, préside entre les trois couleurs. Dans son exposé, écouté dans le plus profond silence, il insista à nouveau sur la part active que nous devons prendre au redressement de la France. Le 26, accompagné de COUSSOT, le dévoué H. de C. du 192, il se rendit au 442 et s'entretint longuement avec l'H. de C. LESQUILLON. Les camarades prirent une part active à l'exposé du soir. Partout, KAELIN a trouvé un esprit excellent ; le mérite en revient pour une très grande part à l'Abbé MARIE, aumônier du Sous-abschnitt qui fait preuve d'un dévouement inlassable. Il félicite et remercie plus particulièrement les H. de C. de Kdo, MARIE, PELLEIER, PARMENTIER, DUFRANE, COUSSOT et LESQUILLONS.

... A I' ABSCHNITT III.- Le 29/10, au 254 à PORZ, KAELIN prit un rapide contact avec l'H. de C. DELANTE, puis gagna le 259 avec l'H. de C. BOGAERT. Présenté par MONFOUGA, responsable du M.P., il fit son exposé habituel insistant sur la nécessité de l'union derrière le Maréchal.

Le 30, au Kdo 251, KAELIN examina les problèmes qui se poseront pour nous au retour. Le 31, au 254, après son exposé, il répondit aux nombreuses questions posées par un camarade inquiet. Un bel esprit règne dans ce Kdo. Une caisse de secours fonctionne pour les blessés et malades. Le 1er /11, au 549 à POLL, KAELIN entouré de DANEROLE, responsable du M.P. et de l'H. de C. MAGUER, insista sur la nécessité de l'entraide et de la solidarité autour du chef.

Les camarades de la banlieue de COLOGNE ont un excellent moral et une confiance inébranlable dans le Pays. Que BOGAERT, MONFOUGA, MARIE, DANEROLE, DELANTE, MAGUER, DANEROLE, trouvent ici les félicitations de KAELIN qui les engage à persévérer.

